

## Adaptation et reconnaissance des compétences pour accélérer l'intégration professionnelle des personnes immigrantes dans le domaine des TI

**VOUS ÊTES UN  
EMPLOYEUR  
SUR L'ÎLE DE  
MONTRÉAL  
ET VOUS  
TROUVEZ  
COMPLIQUÉ  
D'ÉVALUER LES  
FORMATIONS  
ET EXPÉRIENCES  
ACQUISES  
HORS QUÉBEC ?**

### **Vous offrez des emplois de technicienne ou technicien**

en technologies de l'information et vous souhaitez :

- ouvrir votre recrutement à la main d'œuvre immigrante ou bénéficier davantage des qualifications des personnes immigrantes ;
- faire valider les compétences des personnes issues de l'immigration dans votre banque de candidats.

L'Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des personnes immigrantes (IRIPI) en collaboration avec le Service de la reconnaissance des acquis et des compétences vous offre un programme qui innove en utilisant la reconnaissance des acquis et des compétences pour assurer une insertion durable en emploi plutôt que pour la diplomation.

Ce programme vise à vous appuyer dans la présélection des candidats et/ou à vous les référer en fonction du profil de compétences recherché. Il est également prévu que les personnes embauchées bénéficient d'un suivi.

En fonction de vos besoins, vous aurez accès à des candidates et candidats :

- dont les compétences seront évaluées et reconnues officiellement ;
- dont les besoins de formation et de développement des compétences visées seront identifiées ;
- auxquels une formation sur mesure pourrait être offerte si nécessaire – selon différentes modalités – pour compléter leurs connaissances et leurs compétences.

S'ils le souhaitent et au-delà de leur participation au projet, les candidates et candidats pourront poursuivre leur démarche de RAC jusqu'à l'obtention d'un diplôme (AEC ou DEC).

### **Pour participer au projet ou obtenir de l'information :**

**Pascale Chanoux**

Coordonnatrice du projet, IRIPI

Tél. : 514 254-7131, poste 4295

Courriel : pchanoux@cmaisonneuve.qc.ca

JUIN 2011

Ce projet est réalisé grâce à la contribution financière de la Conférence régionale des élus de Montréal et du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Il s'inscrit dans le cadre de l'Entente spécifique triennale en matière d'immigration, d'intégration et de relations interculturelles dans la région de Montréal et dans la mise en œuvre du Plan d'action de la région de Montréal en matière d'immigration, d'intégration et de relations interculturelles, le PARMi.